



# DE PASSAGE

Au cul les patries les frontières et les nations  
 Apériodique de critique sociale cuisiné maison / 2500 ex. distribués à la ville et à la campagne  
 Automne 2021

## Être police à la place de la police

En juin 2020 mourait Georges Floyd, assassiné par un condé de Minneapolis, États-Unis. La vague de révoltes qui a suivi ce meurtre raciste, malheureusement banal, apportait de formidables bouleversements. Mais l'aventure a aussi accouché d'une proposition renversante : abolir la police et transférer aux « habitants » la charge que « tout se passe bien » dans leur quartier. Ainsi dès l'an dernier, des groupes plus ou moins spontanés s'étaient constitués en milices citoyennes et patrouillaient dans les rues de la ville.

Le Conseil municipal a effectivement fini par « désinvestir » la police de Minneapolis de 4.5 % en décembre 2020. Début 2021, il a soumis une proposition de dissolution de la police municipale dans un organisme civil chargé de la sécurité civile et... de la police de la ville. Les trois associations militant pour cette forme de *community management* sont soutenues par l'une des fondations du multimilliardaire George Soros, OSF, à hauteur d'un demi-million de dollars. La municipalité avait tout intérêt à déléguer une part de la gestion communautaire à des instances civiles qui pouvaient faire le même boulot que les précédentes en place – quoi qu'avec moins de fracas. Elle se débarrasse au passage d'une part de ses dépenses affectées à entretenir une police inefficace et coûteuse.

Cependant, renverser la police ne vaut rien si les causes de la misère ne sont pas abolies. Faute de quoi, fantasmer d'arracher l'étoile (voire le fusil) du shérif pour mieux se l'agrafer à la poitrine, c'est assurer soi-même le bon déroulement du merdier quotidien, responsable d'une bonne part de l'« insécurité » à réprimer.

L'embouchure du Tigre,  
 Al-Istakhri, Xème siècle



Les portes des pénitenciers  
 & Les Sans-papiers au pays... p. 2

Tours et détours de l'État social p. 3

Recensions anthropologiques p. 4

Un texte sur le Plan pénitencier qui se déploie sous nos yeux et sur le lien entre des immeubles en construction et des cages à humains ; et un autre sur le chemin commun entre l'État et les associations pour gérer les frontières et les humains qui les traversent.

Quelques questions autour de l'État, du capital, des flics et mêmes des allocations qui nous servent bien de temps en temps, et de comment tout ça fonctionne ensemble, avec des vrais morceaux d'humanité dans le texte.

Claude Lévi-Strauss parle d'écriture et c'est si beau ; Scott et Clastres parlent des sociétés qui, à diverses époques, n'ont pas voulu d'État et l'ont bien fait savoir. On n'a pas eu la place de mettre de poème cette fois.

## Le soleil n'est à personne

En commençant il y a deux ans à écrire *De Passage*, nous voulions contribuer à la critique des rapports sociaux en place et faire résonner toute tentative de les transformer en profondeur. L'urgence était d'entamer un échange avec tous ceux qui sont répugnés par l'idée même de la patrie, de ses frontières et de ses massacres. Tout n'est pas encore dit et tout n'est pas encore fait autour de cette question sociale.

Il nous semblait que là – dans l'idée de nation comme dans l'idée de frontières – se nichait une cristallisation de tout ce que le monde fait de pire : si l'on barre l'accès, rafle et expulse des humains d'un pays à l'autre, c'est que le capital a rejeté une partie des gens comme malvenus, ou *inutiles* ; si la plupart de ceux qui atteignent les rues de la métropole y restent pour longtemps, c'est que la propriété privée les *empêche* d'avoir un toit ; si certains croupissent en centre de rétention, c'est que *l'enfermement* est de longue date parfaitement accepté comme méthode de gestion sociale ; si les hommes sont triés comme du bétail, c'est que les autorités publiques ont *déjà décidé pour eux* s'ils ont le droit de vivre sous leur soleil ; enfin, si tout cela est possible, c'est que de braves citoyens leur ont généreusement accordé toute leur indifférence en se convainquant que le soleil de leurs maîtres est aussi un peu le leur.

Il manquait tout de même une chose. Par qui, par quoi les frontières ont-elles été tracées au cours des derniers siècles (parfois des dernières décennies) ? Par les États. Qui a eu besoin d'inventer des histoires nationales mythifiées, des unités glorieuses, des hostilités soi-disant ancestrales, divisant les humains selon des critères de plus en plus absurdes ? Les États. Qui distribue, en jouant comme au poker, ses sales cartes d'identité, ses petites autorisations de séjour, ses déplorables visas qui feront office un jour de droit de vie ou de mort ? L'État, toujours l'État.

Or, si les gouvernements successifs sont souvent conspués, et parfois confondus avec l'État lui-même, ce dernier reste rarement critiqué pour ce qu'il est : soit qu'il représente un horizon politique indépassable, inexorable (critique-t-on le soleil qui se couche?), soit qu'il se fonde en des formules lapidaires : État = capital, ou

État = peuple, État = flics... qui, si elles ne sont pas entièrement fausses, ne permettent pas de comprendre comment l'État est tout cela à la fois.

Les blâmes *politiques* à l'adresse d'un personnage, d'un pouvoir ou d'une institution, ne permettent de mesurer ni le rôle social de l'État ni les pans de l'action publique où l'essentiel des fonctions sont élaborées, déterminées et exécutées avec d'autres organismes, tels les collectifs citoyens, les syndicats ou les associations. Ainsi la haine du gouvernement elle-même peut véhiculer l'acceptation des hiérarchies sociales quotidiennes et tristement banales. Notre haine à nous est dédiée à ces dernières avant tout : la question est de savoir comment l'État agit là-dedans ?

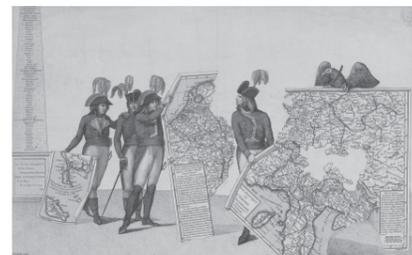
Même si le regard louche ici sur les États bien consolidés, voire sur le modèle hexagonal en particulier, on ne devrait pas perdre de vue qu'il ne s'agit là que d'une partie restreinte du globe. Ceci étant dit, il nous semble possible d'élaborer une critique qui puisse à la fois prendre en compte les spécificités locales et historiques d'un côté, comme les systématismes inhérents à tous les États de l'autre, sans sombrer pour autant dans des abstractions qui rendraient les États trop lointains et finalement intouchables. Une définition globale de l'État, détachée puis appliquée au fonctionnement de son appareil, ne ferait que rendre tribut à son impalpable abstraction. Pour l'éviter, il nous semblait important de parler de situations concrètes : de l'évolution du système carcéral dans *Les portes des pénitenciers*, de la gestion des frontières par les associations dans *Les Sans-papiers au pays de Charybde et Scylla*, des vicissitudes du « modèle social » dans *Tours et détours de l'État social*. Il s'agit de trois tentatives pour comprendre le rôle de l'État dans les hiérarchies sociales existantes, ainsi que la complicité, pas si tacite que ça, de ses prétendus opposants qui font tout ce qu'ils peuvent pour éviter la remise en cause de ces mêmes hiérarchies. Tout cela non pas pour débusquer les méchants partout où ils se cachent mais pour contribuer à l'effort de mettre toutes ces hiérarchies par terre.

## État, n.m.

Emprunté au XIIIème siècle au latin classique *status* "action de se tenir [debout]", et plus tardivement "forme de gouvernement". La forme qui s'écrit aujourd'hui avec une majuscule est utilisée depuis 1500 pour désigner un groupement humain soumis à une même autorité, puis l'autorité souveraine qui s'exerce sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire. Admettons qu'un jour l'humanité en ait sa claque d'être toujours soumise à une autorité. État s'écrirait alors sans majuscule... et au passé.

Si [les femmes]  
 allaient vouloir  
 gouverner !  
 Soyez tranquilles !  
 Nous ne sommes pas  
 assez sottes pour  
 cela ! Ce serait faire  
 durer l'autorité ;  
 gardez-la afin qu'elle  
 finisse plus vite !

Louise Michel  
*Mémoires, 1886*



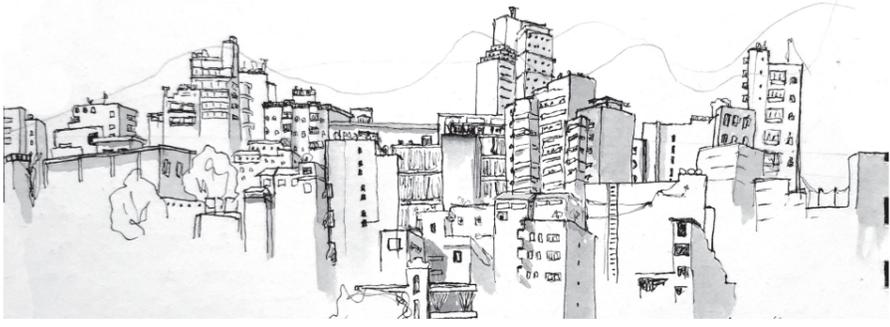
Le triomphe des armées françaises,  
 Monsalby, 1797

## Enfin une bonne nouvelle

On cherche parfois avec la lanterne une occasion de célébrer. En voici une. Dans la nuit du 8 au 9 janvier 2021 à Brunswick en Allemagne, le parc automobile de l'autorité chargée des expulsions (*Landesabschiebebehörde* – LAB) du Land de Basse-Saxe a été livré aux flammes. La même nuit à Hanovre-Langenhagen, un bâtiment du LAB a aussi été incendié. Les locaux mis à feu étaient consacrés à la mise en place d'une nouvelle autorité centrale pour une meilleure organisation des expulsions. La revendication de ces actions se termine par ces mots : « Contre une politique d'exploitation, d'exclusion et d'enfermement. Ensemble pour de meilleures conditions de vie pour toutes et tous. La solidarité doit devenir une pratique. »

# #3

# Les portes des pénitenciers



L'État prévoit la création d'une nouvelle maison d'arrêt de 600 places à Muret (à une vingtaine de kilomètres de Toulouse) dans les années à venir, qui viendra s'ajouter aux deux autres taules déjà présentes dans ce secteur : la maison d'arrêt de Seysses compte plus de 1200 prisonniers pour 700 places et le centre de détention de Muret pourra enfermer jusqu'à 600 personnes.

Le projet est déjà sur les rails. Les premières phases de consultations publiques préalables en 2019 et puis d'enquête publique en 2021 sont déjà passées. Sans rentrer dans les sombres détails techniques de ces différentes étapes, l'objectif est d'apporter un vernis démocratique à un projet déjà ficelé d'avance, et de faire croire qu'en dialoguant avec les institutions on a une chance d'avoir un impact sur la mise en place de ce plan dégueulasse.

Une fois la validation par la préfecture de l'utilité publique de cette nouvelle taule dans le courant de l'année, il ne restera plus qu'à modifier les plans locaux d'urbanisme et il sera alors possible d'exproprier les terrains retenus pour la construction. Les travaux pourront donc démarrer en 2022, pour une livraison prévue en 2025, enfin... si personne ne vient y mettre son grain de sable !

Ce projet prend place dans un projet beaucoup plus large de constructions de nouvelles taules à l'échelle de la France appelé Plan pénitentiaire, mais aussi dans une histoire où, de manière cyclique, l'État planifie la création de nouvelles prisons tous les dix à quinze ans environ (« programme des 13 000 » en 1987, « programme des 4 000 » en 1996, « programme des 13 200 » en 2002, « plan pénitentiaire » en 2016).

Le nombre de prisonniers a ainsi doublé depuis les années 80 suivant la forte augmentation du nombre de taules construites depuis cette période. L'argument bidon utilisé par les gouvernements successifs – « la création de nouvelles taules lutte contre la surpopulation carcérale » – ne tient pas vraiment la route. Qu'on ne s'y trompe pas, le but de l'État est de maintenir son ordre économique et social par tous les moyens, et l'enfermement a bien entendu une place de choix pour mater les velléités de débrouilles et de révoltes des éléments qu'il considère comme indésirables.

Le plan pénitentiaire, d'abord lancé en 2016, a été repris par Macron qui poursuit son application ces dernières années. Si depuis le calendrier a un petit peu changé, la volonté reste la même : construire 15 000 places de prison supplémentaires d'ici 2027.

En plus des constructions, l'État cherche aussi à généraliser une diversification de ses taules sur le modèle de la carotte et du bâton. Plus d'autonomie pour les prisonniers qui respectent les règles de l'Administration pénitentiaire et qui jouent le jeu de la « réinsertion », plus de surveillance et de répression pour ceux qui présentent un potentiel de dangerosité.

Ce plan pénitentiaire s'accompagne d'une réforme de la justice ayant là aussi le bel objectif de diminuer la surpopulation carcérale, par exemple en développant les peines dites alternatives. Contrairement aux arguments avancés, ces peines s'accompagnent très bien de la création de nouvelles prisons. Bien plus, elles ont pour objectif d'élargir l'emprise de la prison en dehors de ses murs.

Le principal argument que l'État met en avant pour construire de nouvelles taules c'est la surpopulation carcérale, et donc la localisation de ces constructions est censée suivre la même logique. L'État va créer des prisons dans les zones qui seraient les plus engorgées. L'autre argument mis en avant, ce sont des projections de l'évolution de la population carcérale sur le territoire, avec des régions qui seraient prioritaires puisqu'elles connaîtraient une augmentation de cette population dans les années à venir. Ça serait le cas pour deux zones qui ont été identifiées, le Grand Ouest et le Sud Ouest, dont Toulouse fait partie. Bon... on sait pas trop sur quoi ils se basent pour dire ça.

Ce qu'on sait en revanche, c'est que la municipalité annonce clairement son ambition de devenir une des métropoles mondialisées qui veut *compter* dans les années à venir. Pour ça il faut créer de nouveaux espaces tout neufs et attractifs dans les zones importantes : c'est l'objectif par exemple du projet TESO qui s'appelle maintenant Grand Matabiau. Ce projet a pour objectif de transformer le quartier gare, jusque là encore assez populaire, en centre d'affaires et d'accueil pour businessmen et touristes friqués, qui ont besoin de se sentir en sécurité.

Niveau sécurité, la ville n'a pas chômé ces dernières années : demande constante de renforts de policiers nationaux, augmentation croissante du nombre de policiers municipaux qui sont armés et font leur sale taf 24h sur 24, déploiement massif de la vidéosurveillance, et la liste est encore longue ...

Partant de ce constat d'une ville en croissance permanente, avec une volonté d'éjecter les indésirables qui ne se passe pas forcément sans résistance, avec une présence policière et une surveillance de plus en plus accrues, on peut imaginer que la population carcérale va continuer à augmenter à Toulouse dans les années à venir, d'où la nécessité pour eux de créer cette nouvelle taule à Muret... et la nécessité pour nous de nous y opposer !

# L'Etat et ses associations, les Sans-papiers au pays de Charybde et Scylla

Le temps est révolu où un homme seul pouvait dire « L'État, c'est moi ». L'un des traits remarquables de l'État, en l'occurrence français, réside en sa prétention à l'omniprésence, encouragée par son statut d'éternel « ultime recours ». Sur le faux problème des « sans-papiers », si d'aucuns se revendiquent comme opposants aux *politiques* de l'État français, peu expriment leur opposition à l'État lui-même – source, jusqu'à preuve du contraire, du vrai problème des papiers d'identité. La position des associations de soutien aux « migrants », « demandeurs d'asile » ou « réfugiés » qui prétendent s'opposer à la politique migratoire est ainsi logiquement intenable : censées représenter une opposition à des politiques étatiques, elles en sont en réalité devenues un rouage indispensable. Comme le dit un tract diffusé à Toulouse au printemps 2021, « le milieu associatif est devenu si important qu'aucun dossier administratif, aucune demande de régularisation, aucune réclamation ne se fait plus sans passer par les associations, au point où les nouveaux arrivés ont souvent du mal à comprendre quelle est exactement la différence entre Forum Réfugiés et les guichets de l'OFPPRA » (Office français de protection des réfugiés et apatrides, chargé d'étudier les demandes d'asile).

Depuis les années 80-90, les associations sont devenues pour l'État le dernier maillon d'exécution des politiques publiques, et l'accompagnement des personnes sans papiers n'a pas fait exception. Aujourd'hui, alors que l'OFPPRA n'accorde qu'à peine un quart des demandes d'asile (les chiffres varient selon les sources), l'immense travail de tri sélectif des étrangers ayant une chance d'obtenir un statut est effectué par une pléiade de bénévoles ou de salariés « militants » souvent pétris de bonne volonté. Or il est évident que les procédures juridiques imposées par l'État seraient impossibles à effectuer sans ce travail associatif.

Il faut dire que cette connivence entre une société civile « humaniste » et les instances de l'État n'est pas nouvelle en la matière. Dès l'entre-deux-guerres, les fonctionnaires français s'appuyaient sur les différents Offices de réfugiés, organisés par les réfugiés eux-mêmes selon leur origine nationale (ils s'occupaient respectivement des Russes, des Arméniens, des Espagnols...), pour établir l'identité des étrangers arrivant en France sans papiers d'identité. De même, ce sont déjà des associations caritatives ou des œuvres confessionnelles qui prenaient en charge une grande part de l'accueil de ces personnes.

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, l'État décide de reprendre en main et de « nationaliser » la question de l'asile. Offices et associations, fortes de leur histoire et de leur expertise, ont su à l'occasion assurer leur position d'interlocuteurs légitimes auprès de l'État. Les associations caritatives telles que la Cimade, la Croix-rouge, etc., ont contribué, par leurs pratiques comme par leur participation aux débats politiques, à l'émergence d'un droit d'asile qui sera formalisé par la Convention de

Genève. Celle-ci aboutissait, en 1951, au premier cadre légal commun pour la reconnaissance du statut des réfugiés dans le monde (et accessoirement, le premier accord sur les innombrables motifs de refus de ce même statut). Dans la foulée, les notables anciennement à la tête des Offices de réfugiés ont formé la première génération des officiers de l'OFPPRA, à sa création en 1952.

Depuis lors, les associations ont su accompagner l'État à chaque étape de sa politique migratoire. En 1971, France Terre d'Asile justifiait sa création par sa volonté d'offrir « une vraie caution et une assise rassurante pour les pouvoirs publics » (les pouvoirs publics sont de petites choses très inquiètes qu'il faut régulièrement réconforter). Elle participe ensuite activement à la mise en place du dispositif d'accueil des personnes arrivant régulièrement sur le territoire français... et à la création, en 1975, des premiers Centres de transit pour les autres.

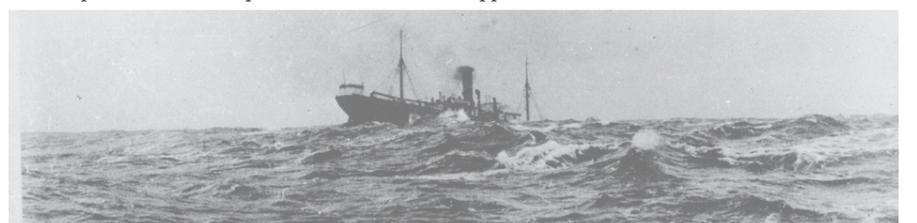
En 1984, après avoir obtenu une vague de régularisations, la Cimade « entend sauver le droit d'asile en évitant sa banalisation ». Autrement dit, elle signe une nouvelle convention avec l'État dans un contexte de politique « Immigration 0 », se dit favorable à la fermeture des frontières, et contribue à la réflexion qui mènera à la création des premiers Centres de Retention Administrative (CRA). Elle obtient au passage le monopole des visites autorisées dans ces centres et une augmentation significative des subventions de l'État.

*Il est important de maintenir cet effort et ce partenariat, y compris avec des associations qui peuvent être critiques vis-à-vis de la politique du Gouvernement.*

Christophe Castaner  
24 octobre 2019

Dans les années 2000, c'est grâce à une initiative et à l'accompagnement de Forum Réfugiés que l'État a eu la bonne idée de créer un poste de l'Office des Migrations Internationales directement à Bucarest pour gérer (*sic!*), les « projets de retour » des Roumains.

À chaque fois, les associations se positionnent en critiques de l'État pour « améliorer » les conditions d'accueil, de rétention ou d'expulsion des étrangers sans (bons) papiers. Qu'on ne s'y trompe pas, cette « amélioration » n'est pas seulement une « humanisation » ; elle est aussi, à chaque fois, une rationalisation et une sophistication de ces procédures. Or toute opposition aux politiques migratoires qui ne s'attaque pas aux causes du désastre (les frontières, les États et leurs guerres, la nécessité d'avoir les papiers idoines à montrer à un agent si on veut se déplacer sur Terre...) ne peut que s'en rendre complice. Pire, la participation active de ces grandes organisations associatives, en permettant le « bon déroulé » des procédures, assure la pérennité et l'évolution de ce système, et empêche toute lutte collective qui s'y opposerait radicalement.



# Tours et détours de l'État social

Il paraît que le monde va mal. Dans les bars et les transports en commun, dans les manifestations, sur Internet et sur les plateaux de télévision, le « ras-le-bol généralisé » s'impose comme un fait déterminant. Bien sûr, toutes les époques ont leurs raisons de se mettre en colère, et le phénomène n'est pas nouveau. Mais en ce moment, il nous semble remarquablement compliqué de comprendre contre quoi ou contre qui exactement cette colère est dirigée. « Le système » est pourri ; « ils » s'en mettent plein les poches, « les élites » se foutent de nous, et, enfin, le « gouvernement » (ou celui d'avant, ou d'après) est au service des riches et ne sait même pas gérer convenablement une crise sanitaire. Tant de phrases entendues à chaque coin de rue et qui n'aident pas vraiment à éclaircir : 1) quel est exactement le problème et 2) par qui, par quoi advient-il ?

Repardons des bases : la principale, quoique non-unique, injustice qui s'abat sur la plupart des habitants sur cette Terre réside dans le fait de devoir vendre son travail pour payer un loyer, la nourriture et les autres moyens de survie que nous ne possédons pas. Il nous semble voir ici une proposition assez simple pour comprendre les raisons de la colère. L'intérêt privé (celui du patron, celui du proprio, celui du commerce) est le bête socle de toute cette violence quotidienne et l'on se trouve, dans la plupart des pans de nos vies, réduit au rôle d'instrument, voire de simple objet au service des desseins des autres.

Évidemment, l'intérêt privé est rarement tout nu sous la lumière. Il se pare de mille aménagements, mille complications. Entre le proprio et moi il y a la CAF et ses allocations, ou bien l'État et ses fonds de caution quand on n'a pas de riches parents ; et puis il y a la banque et ses taux waouhou lorsqu'on opte pour devenir propriétaire-à-crédit plutôt que locataire à vie (ce qui n'empêche pas d'engraisser un proprio au passage, NDLR). Entre le patron et moi il y a un management tout en rebondissements et la possibilité qu'un collègue de travail qui occupe une « meilleure » position dans la hiérarchie (formelle ou pas) dispose d'un pouvoir pestifère plus immédiat que la direction elle-même ; enfin il y a des syndicats qui m'expliquent qu'il vaut mieux revoir mes exigences à la baisse s'ils veulent rester au pouvoir et continuer à représenter mes exigences tout court.

À cause de cette prolifération d'intermédiaires, il est souvent difficile de déceler qui au juste est le responsable des maux qu'on est en train de subir. Cette difficulté est exacerbée par le fait que les institutions mentionnées ci-dessus ne sont pas organisées selon une division simple et nette entre profiteurs et pures victimes mais selon des hiérarchies malignes et superposées : entre le patron et l'employé comme entre le proprio et le locataire s'interpose un nombre d'instances intermédiaires qui donnent à la domination l'apparence d'une complexité algorithmique.

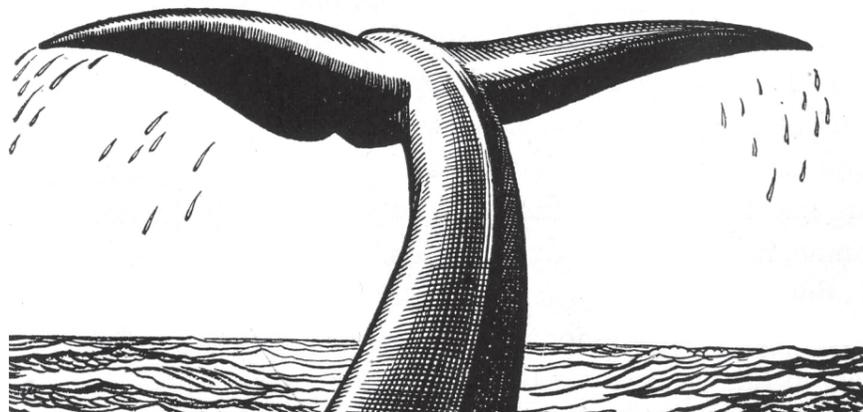
Pour autant, cela vaut le coup de ne pas céder à la tentation du désespoir de comprendre quoi que ce soit à cette organisation qui reste une œuvre consciente des humains et à ce titre suit une certaine logique, ou du moins un certain principe conducteur. Pour nous, déceler les intérêts privés (même bien cachés !) dans toutes ces injustices est un préalable. Mais l'objet de la réflexion ici est surtout de comprendre

comment l'État, même et surtout l'État « social » vient se superposer à ces mêmes intérêts.

L'État et ses succursales sont en effet convoqués comme les arbitres légitimes entre l'intérêt privé et l'intérêt prétendument commun, celui-ci ayant pour rôle de dessiner l'horizon désirable de la fin ou, du moins, de l'atténuation des injustices. Ainsi, là où nous en sommes aujourd'hui, l'action du gouvernement, voire de la « classe politique » est souvent dénoncée comme un détournement vers le bien privé de l'appareil étatique, prétendument conçu pour le bien commun. Autrement dit, lorsqu'on entend que « ce gouvernement ne travaille que pour les riches » on suppose qu'il pourrait en aller autrement, et que l'État est censé être là « pour le bien de tous ».

La légitimation de l'État en tant qu'arbitre entre intérêts divergents prend des formes spécifiques selon l'histoire du pays. Dans la France d'après la Deuxième Boucherie Mondiale, cette légitimation se réfère copieusement au « modèle social » issu du programme du Conseil National de la Résistance (CNR). D'après ce modèle, l'État œuvre à l'intérêt commun en constituant un pendant « social » au capital privé. Ainsi, le système de protection sociale qui s'est développé pendant les Trente Glorieuses serait un véritable frein au capitalisme, au point où même aujourd'hui l'État « social » est souvent vu comme la seule véritable alternative aux rapports sociaux capitalistes. D'où le sentiment de « trahison » lorsqu'un gouvernement coule des « acquis sociaux ».

Or, mesures « sociales » et accumulation du capital n'ont, de fait, rien de contradictoire. Depuis l'avènement de la consommation de masse, l'État a parfaitement intégré l'adage selon lequel l'argent donné aux pauvres n'est que l'argent qu'ils retourneront aux riches.



Rockwell Kent, illustration pour *Moby Dick* d'Herman Melville, 1930

Par exemple, l'intervention des institutions publiques par le biais des aides pour le logement permet à la fois d'augmenter les loyers, donc augmenter la richesse des propriétaires, et de maintenir les salaires bas, donc augmenter la richesse des patrons. Il est dans l'intérêt de tous ces bénéficiaires que l'État prenne en charge cette part des revenus. Pourtant, au lieu de dépasser la domination du propriétaire sur son locataire et la soumission du travailleur à son employeur, cette « aide » ne fait que les pérenniser et renforcer. Lorsque, pour une raison ou une autre, ce fragile ensemble finit par se fissurer (et souvent bien avant) la terreur de perdre ses revenus et la perspective d'être jeté à la rue reviennent au galop car les causes en sont soigneusement entretenues par les mêmes « aides » qui, pour un temps, donnent l'impression d'atténuer les antagonismes en place.

De la même manière, si l'État investit dans l'assurance maladie, s'il fait vivre les plus miséreux à coups d'allocations, s'il prend en charge une partie de l'éducation, c'est aussi parce que les individus sont plus utiles quand ils sont sains, quand ils peuvent consommer et quand ils savent exécuter ce qu'on leur demande (tel que : élaborer des drones espions, concevoir des plans marketing pour vendre des canards en plastique ou inventer des cires dépilatoires biologiques).

Les mesures étatiques permettant d'augmenter le « pouvoir d'achat » la qualification et la qualité de survie de la population ne font que décharger le capital privé de leur coût. Mais l'État « social » ne dépasse aucune des contradictions inhérentes à la société capitaliste. Tout au mieux, il les refoule pour qu'elles restent en deçà du matériellement et moralement praticable, ou pour qu'elles resurgissent le

*Je dois dire qu'il était grand temps, car toute autorité est profondément dégradante. Elle dégrade ceux qui l'exercent. Elle dégrade ceux qui en subissent l'exercice. (...) Lorsqu'on [la] manie avec une certaine douceur, qu'on y ajoute l'emploi de primes et de récompenses... les gens s'aperçoivent moins de l'horrible pression qu'on exerce sur eux, et ils vont jusqu'au bout de leur vie dans une sorte de bien-être grossier, pareils à des animaux qu'on choie...*

Oscar Wilde, *L'Âme de l'homme sous le socialisme*

plus tard possible. Il suffit de peu pour qu'elles réapparaissent et explosent en pleine figure, avec leur obligatoire lot de répression. C'est pourquoi le versant « social » de l'État moderne n'est séparable ni des rapports sociaux capitalistes ni de sa facette répressive, et en aucun cas l'une ne peut être opposée à l'autre.

L'État, « social » ou pas, assume donc une fonction tout à fait claire dans l'économie capitaliste. Selon les États, cette fonction est aménagée avec plus ou moins de circonvolutions, avec plus ou moins de concessions à des considérations « humanistes » « progressistes » « protectrices » etc, bref, à des forces sociales qu'il doit ménager (même les états dictatoriaux doivent en réalité répondre à une certaine exigence de légitimation auprès de la population). Mais en définitive, il s'agit toujours de mettre les pouvoirs « publics » au

versant « social » de l'État fait partie, signale la variété des situations où il se place (et partant, où il est placé) en recours à des problèmes courants de la société. C'est ainsi qu'en France l'État intervient dans des domaines aussi variés que la répression judiciaire et le subventionnement de la culture, la recherche en sciences sociales et la santé publique, l'administration fiscale et le soutien à des projets alternatifs.. Autant de champs qui témoignent de la myriade de contradictions qui traversent la société et que l'État a besoin de faire coexister pour le bon fonctionnement de l'ensemble.

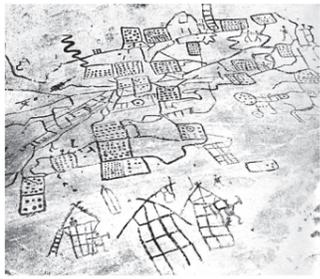
Cet élargissement des fonctions étatiques déplace une partie de son pouvoir vers des instances qui se trouvent au-delà de l'appareil étatique « classique » (judiciaire, législatif et exécutif). Il se manifeste aussi dans le fait que l'État s'appuie sur des structures de la « société civile » de plus en plus intégrées à son fonctionnement. Les

universités, les instituts et d'autres groupements de recherche publique ou privée ont depuis longtemps plus de pouvoir de décision que n'importe quel député ; la cogestion sociale partagée entre l'exécutif, les syndicats patronaux et les syndicats d'employés est le résultat de la prise en compte de l'expertise des bureaucraties « civiles » à laquelle l'État n'a tout simplement pas accès. Par ailleurs certaines fonctions d'État se trouvent de plus en plus souvent déléguées aux organismes non-étatiques comme les associations. Du traitement des demandes du titre de séjour à la résolution des conflits au travail, le milieu associatif s'impose comme une ressource peu coûteuse et nettement plus efficace que l'univers stagnant de la bureaucratie publique. On pourrait multiplier les exemples de porosité entre l'appareil étatique proprement dit et les organes non-étatiques qui relaient son action.

Ces auxiliaires de la bureaucratie étatique sont d'autant plus commodes qu'ils jouissent d'une fausse innocence que leur procure la posture de neutralité, voire d'opposition aux institutions publiques qu'ils intègrent. Pourtant, dans la mesure où leur fonction consiste à huiler, voire directement reprendre certains aspects de la fonction d'État, ces groupements sont bien plus que de simples collaborateurs des institutions publiques ; ils sont partie intégrante de l'arsenal de l'État dans les rapports sociaux existants. Cet arsenal, bien qu'il soit, dans certains pays, considéré comme une mesure de protection contre des salauds sans scrupules, n'a pour unique résultat (et ce n'est pas un hasard) d'augmenter la fortune des riches et le taux de misère qui lui est concomitante.

Il ne s'agit pas ici de tirer sur tout ce qui bouge et de désigner de nouveaux ennemis. Il s'agit, bien plutôt, d'identifier le rôle que jouent dans la misère humaine *tous les aspects de l'État* et partant, tous ceux et celles qui y contribuent. Dans la mesure où l'État et ses succursales sont partie intégrante des problèmes auxquels ils se targuent de répondre, ça ne sert à rien de critiquer l'État si l'organisation sociale qui est à sa charge n'est pas remise en cause. Dans un monde où ramper vers le sommet en piétinant les autres se pose comme la seule manière d'alléger son propre malheur, nous pensons que nous pouvons faire mieux en détruisant les causes directes de la misère, quitte à tout bouleverser de fond en comble.

# C'est une chose étrange que l'écriture



[extrait de *Tristes tropiques*, Claude Lévi-Strauss, 1955]

C'est une chose étrange que l'écriture. Il semblerait que son apparition n'eût pu manquer de déterminer des changements profonds dans les conditions d'existence de l'humanité ; et que ces transformations dussent être surtout de nature intellectuelle. La possession de l'écriture multiplie prodigieusement l'aptitude des hommes à préserver les connaissances. On la concevrait volontiers comme une mémoire artificielle, dont le développement devrait s'accompagner d'une meilleure conscience du passé, donc d'une plus grande capacité à organiser le présent et l'avenir. Après avoir éliminé tous les critères proposés pour distinguer la barbarie de la civilisation, on aimerait au moins retenir celui-là :

peuples avec ou sans écriture, les uns capables de cumuler les acquisitions anciennes et progressant de plus en plus vite vers le but qu'ils se sont assigné, tandis que les autres, impuissants à retenir le passé au-delà de cette frange que la mémoire individuelle suffit à fixer, resteraient prisonniers d'une histoire fluctuante à laquelle manqueraient toujours une origine et la conscience durable du projet.

Pourtant, rien de ce que nous savons de l'écriture et de son rôle dans l'évolution ne justifie une telle conception. Une des phases les plus créatrices de l'histoire de l'humanité se place pendant l'avènement du néolithique : responsable de l'agriculture, de la domestication des animaux et d'autres arts. Pour y parvenir, il a fallu que, pendant des millénaires, de petites collectivités humaines observent, expérimentent et transmettent le fruit de leurs réflexions. Cette immense entreprise s'est déroulée avec une rigueur et une continuité attestées par le succès, alors que l'écriture était encore inconnue. Si celle-ci est apparue entre le 4<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, on doit voir en elle un résultat déjà lointain (et sans doute indirect) de la révolution néolithique, mais nullement sa condition. A quelle grande innovation est-elle liée ? Sur le plan de la technique, on ne peut guère citer que l'architecture. Mais celle des Égyptiens ou des Sumériens n'était pas supérieure aux ouvrages de certains Américains qui ignoraient l'écriture au moment de la découverte. Inversement, depuis l'invention de l'écriture jusqu'à la naissance de la science moderne, le monde occidental a vécu quelques cinq mille

années pendant lesquelles ses connaissances ont fluctué plus qu'elles ne se sont accrues. On a souvent remarqué qu'entre le genre de vie d'un citoyen grec ou romain et celui d'un bourgeois européen du XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait pas grande différence. Au Néolithique, l'humanité a accompli des pas de géants sans le secours de l'écriture ; avec elle, les civilisations historiques de l'Occident ont longtemps stagné. Sans doute concevrait-on mal l'épanouissement scientifique du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> sans écriture. Mais cette condition nécessaire n'est certainement pas suffisante pour l'expliquer.

Si l'on veut mettre en corrélation l'apparition de l'écriture avec certains traits caractéristiques de la civilisation, il faut chercher dans une autre direction. Le seul phénomène qui l'ait fidèlement accompagnée est la formation des cités et des empires, c'est-à-dire l'intégration dans un système politique d'un nombre considérable d'individus et leur hiérarchisation en castes et en classes. Telle est, en tout cas, l'évolution typique à laquelle on assiste, depuis l'Égypte jusqu'à la Chine, au moment où l'écriture fait son début : elle paraît favoriser l'exploitation des hommes avant leur illumination. Cette exploitation, qui permettait de rassembler des milliers de travailleurs pour les astreindre à des tâches exténuantes, rend mieux compte de la naissance de l'architecture que la relation directe envisagée tout à l'heure. **Si mon hypothèse est exacte, il faut admettre que la fonction primaire de la communication écrite est de faciliter l'asservissement.** L'emploi de l'écriture à des fins désintéressées, en vue de

tirer des satisfactions intellectuelles et esthétiques, est un résultat secondaire, si même il ne se réduit pas le plus souvent à un moyen pour renforcer, justifier ou dissimuler l'autre.

Il existe cependant des exceptions à la règle : l'Afrique indigène a possédé des empires regroupant plusieurs centaines de milliers de sujets ; dans l'Amérique précolombienne, celui des Incas en réunissait des millions. Mis, dans les deux continents, ces tentatives se sont montrées également précaires. On sait que l'empire des Incas s'est établi aux environs du XII<sup>e</sup> siècle ; les soldats de Pizarre n'en auraient certainement pas triomphé aisément s'ils ne l'avaient trouvé, trois siècles plus tard, en pleine décomposition. Si mal connue que nous soit l'histoire ancienne de l'Afrique, nous devinons une situation analogue : de grandes formations politiques naissent et disparaissent dans l'intervalle de quelques dizaines d'années. Il se pourrait donc que ces exemples vérifiaient l'hypothèse au lieu de la contredire. Si l'écriture n'a pas suffi à consolider les connaissances, elle était peut-être indispensable pour affermir les dominations. Regardons plus près de nous : l'action systématique des États européens en faveur de l'instruction obligatoire, qui se développe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, va de pair avec l'extension du service militaire et la prolétarisation. **La lutte contre l'analphabétisme se confond ainsi avec le renforcement du contrôle des citoyens par le Pouvoir. Car il faut que tous sachent lire pour que ce dernier puisse dire : nul n'est censé ignorer la loi.**

## De la contingence des États

Lorsqu'elle enseignait la littérature à l'université, l'écrivaine Toni Morrison commençait son premier cours en demandant à ses étudiants de dessiner la carte des États-Unis au moment de leur déclaration d'Indépendance. Systématiquement, ces cartes représentaient l'ensemble du continent. Or en 1776, les États-Unis n'étaient composés que de 13 colonies en front d'océan, et représentaient bien moins qu'un dixième de leur territoire actuel. Plus difficile à concevoir encore : tout le continent n'avait pas encore été « découvert » par les colons, et il n'existait pas même d'image claire des terres encore à conquérir. Les habitants des 13 colonies vivaient dans un monde où seuls les territoires régis ou connus par des États étaient cartographiés.

Il y a quatre siècles encore, un tiers du globe vivait hors des États. Ce qui ne veut pas dire qu'un tiers du globe était vierge ou sauvage. Ces territoires étaient simplement habités d'une autre manière, par des chasseurs-cueilleurs, des cultivateurs itinérants, des peuples pastoraux... Tout comme l'idée de frontière ou de nation, l'idée d'État est récente dans l'histoire de l'humanité et son histoire est loin d'être linéaire.

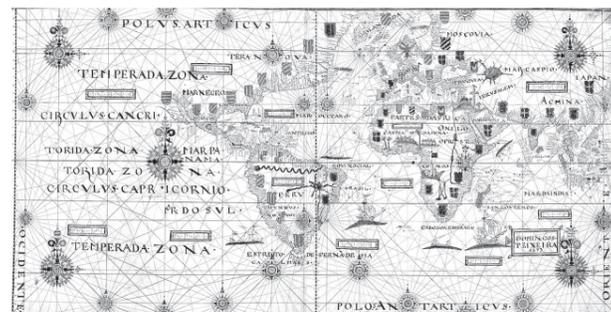
Deux anthropologues notamment ont travaillé sur les résistances à l'instauration des États. Dans *Homo Domesticus*, James C. Scott, en dessinant l'apparition des premiers États de Mésopotamie, raconte les siècles de fragilité, d'opposition des peuples barbares de la région, de luttes internes au sein de ces États inédits... Il décrit un monde où parfois une forme étatique s'érigeait, sur quelques kilomètres carrés, le temps d'un règne, parfois d'une dynastie... avant de s'effondrer et de disparaître à nouveau. Dans *La société contre l'État*, Pierre Clastres s'intéresse aux sociétés amérindiennes

qui, à l'époque où l'Europe entamait sa « Renaissance », faisaient vivre depuis longtemps déjà, de la forêt amazonienne à la Cordillère des Andes, des organisations sociales très sophistiquées dans le but de prévenir toute apparition d'une quelconque forme étatique... Comme ces sociétés étaient, avant qu'on ne les annihile, chargées d'autant d'Histoire que le reste de l'Humanité, il est impossible d'imputer l'absence d'État à une immaturité, un inachèvement de leur part. C'est pourquoi elles sont, selon la formule de Clastres, des sociétés non pas sans, mais *contre l'État*.

À rebours d'une histoire positive, au cours de laquelle une forme d'organisation sociale – l'État – se serait imposée dès son apparition comme l'organisation ultime de toute société humaine, on peut mesurer ainsi comment ce modèle politique a dû lutter, longuement et durement, pour s'imposer par la force sur toute la surface du globe. Ainsi, l'apparition d'un État ne représente plus forcément un

« Pourquoi y a-t-il l'État ? Parce que à un moment donné, ici ou là, un type ou un groupe de types disent : « Nous avons le pouvoir et vous allez obéir. » Mais là, deux choses peuvent se passer : ou bien ceux qui entendent ce discours disent « oui c'est vrai, vous avez le pouvoir et on va obéir » ou bien « non, non, vous n'avez pas le pouvoir et la preuve, c'est qu'on ne va pas vous obéir » et ils pourront traiter les autres de fous ou on va les tuer. Ou bien on obéit, ou bien on n'obéit pas ; et il faut bien qu'il y ait eu cette reconnaissance du pouvoir, puisque l'État est apparu ici et là dans diverses sociétés. »

Pierre Clastres, entretien avec *L'Anti-mythe*, 1974



progrès dans l'histoire de la civilisation, mais plutôt un véritable coup/coût pour toute société dans laquelle il émerge.

Scott définit ainsi l'apparition d'un État : avant tout, par un processus d'institutionnalisation de diverses instances : un territoire délimité de plus en plus finement contrôlé (par des murailles et par des cartes) ; des armées pour défendre ce territoire face à l'extérieur (mais aussi face aux troubles internes) ; un pouvoir institutionnalisé et de plus en plus central, souvent accompagné de rituels fastueux ; assez de percepteurs pour récolter l'impôt qui financera à la fois les armées et le faste ; assez d'agriculteurs sédentaires dont les blés, denrée devenue exclusive, serviront à payer l'impôt...

Bien sûr si l'on se penche sur les sociétés sans État, notamment amérindiennes, on trouverait comme dans les autres des armes et des rituels, des démarcations et des rapports de force. D'après Clastres en effet, il existe, au sein de toute société, des désirs de pouvoir et des désirs de soumission, qui, s'ils ne sont désamorçés en permanence, ouvrent la voie à une division de la société entre dominants et dominés. De deux choses l'une : soit la société parvient à mettre en place des normes et des mécanismes complexes permettant d'endiguer ces désirs, soit le pouvoir hiérarchique est légitimé et donne naissance à l'État. Questionner l'apparition, et la persistance, des États, c'est ainsi avant tout questionner notre propre rapport au pouvoir et à sa reconnaissance.

Numéros précédents :

# 0 : Frontière, n.f. (hiver 2019)

# 1 : Nation, n.f. (été 2019)

# 2 : Armée, n.f. (hiver-printemps 2020).

Les prochains :

Propriété, n.f.

Enfermement, n.m.

Religion, n.f. ...

Si vous souhaitez nous faire part de vos retours (tendres ou pas) ou diffuser *De Passage* autour de vous – au marché, en manif, au bar du coin, dans vos facs et lieux de travail – nous pouvons envoyer des paquets par courrier à la demande.

[depassage@canaglie.org](mailto:depassage@canaglie.org) / [depassage.noblogs.org](http://depassage.noblogs.org)